



# Édito

Par David Gordon-Krief, Président de l'UNAPL

## À l'heure des premiers résultats

**L**es possibilités de collaboration que nous avons envisagées au cours des nombreuses rencontres avec les membres Gouvernement avaient retenu toute leur attention. Les premiers signes étaient encourageants.

Parce que nous leur avons transmis plusieurs propositions politiques transversales, directement applicables, les premières manifestations et les premiers gestes sont désormais visibles.

En conséquence, les professions libérales, et l'UNAPL s'inscrivent de plus en plus dans la considération de nos décideurs. Le Président de la République a ainsi arbitré en notre faveur, tenant compte de nos différentes remarques et précisions, le sujet hautement sensible de la taxation des BNC au titre de la contribution territoriale.

Par cette décision, il a démontré notre implication au développement économique de notre pays, nous reconnaissant dans les rôles que nous avons souhaité incarner : acteurs de la croissance, acteurs de la vitalité des territoires et acteurs de la société solidaire.

La dimension sociale prise par l'UNAPL est significative. C'est à nous qu'il incombe de désigner nos quatre représentants qui siègeront au sein du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE). Ce privilège nous permet d'envisager notre représentativité dans sa transversalité, considérant, au-delà de nos

valeurs communes, chacune de nos activités et chacune de nos spécificités.

L'UNAPL est un laboratoire d'idées et sa force de proposition est de plus en plus forte.

Le Gouvernement a soutenu, au cours du débat sur les retraites, les amendements que nous lui avons proposés et suite à nos nombreuses sollicitations, le Secrétaire d'État à l'Emploi, Laurent Wauquiez, a engagé le partenariat entre l'UNAPL et Pôle Emploi, afin de mettre plus en valeur encore le travail salarié au sein de nos entreprises. Nous l'avons reçu le 4 novembre dernier à notre siège pour finaliser cette collaboration tant attendue entre les professions libérales et les pouvoirs publics.

Tous ces signes démontrent que l'UNAPL a su se placer dans un rapport d'échanges constructifs avec les autorités afin de représenter de manière efficace les intérêts communs et particuliers de ses membres.

Les premiers mois de travail ont nécessité toute notre énergie. La première récolte est fructueuse. Nous resterons mobilisés, actifs et prospectifs. ■

### DERNIÈRE MINUTE

L'UNAPL vient de signer avec Laurent Wauquiez, secrétaire d'État à l'Emploi, un accord d'aide au développement de l'emploi dans les professions libérales (tous les détails dans le prochain numéro).

**L'Entreprise Libérale** – Éditée par l'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales) ■ ■ ■ **Siège social** : 46, bd de la-Tour-Maubourg – 75343 Paris CEDEX 07 – Tél. : 0144 11 31 50 – Fax : 0144 11 31 51 – Email : info@unapl.org ■ ■ ■ **Président et directeur de la publication** : David Gordon-Krief ■ ■ ■ **Président-directeur délégué** : Olivier Aynaud ■ ■ ■ **Service financier/Abonnements** : Christian Guichardon ■ ■ ■ **Comité de Rédaction** : Guy Robert, Régine Colas, Luc Fialletout ■ ■ ■ **Ont collaboré à ce numéro** : Dominique-Jean d'Auvergne, Olivier Aynaud, Eric Bonnet, Bernard Delran, Marion Depigny, Martine Gagne, Gérard Goupil, Fabrice de Longevialle, Chirine Mercier, Élise Nguyen, Dominique Picard, Jean-Pierre Rossi, Sandra Viard ■ ■ ■ **Publicité/SEEPP** : Régis Laurent, 7 rue du Général Clergerie – 75116 PARIS – Tél. : 0147 27 50 05 ■ ■ ■ **Conception/Impression** : 36nco – Tél. : 0149 10 50 00 – Email : info@36nco.com ■ ■ ■ **Abonnement** : 6 numéros 16€ N° ISSN : 1273-7933 – Commission paritaire : 0111G81043 – © photos de couverture : fotolia/36nco.

